

Journées ABES 2014 - Discours de Jérôme Kalfon

Merci beaucoup, Lars Svensson, pour cette très intéressante mise en perspective, sa hauteur de vue et la démonstration des enjeux. Voilà qui place ces Journées, dès leur ouverture, à un haut niveau.

Si nous avons invité Lars Svensson, c'est notamment en raison d'un article qu'il a écrit et qui posait la question suivante : « *Les notices bibliographiques sont-elles adaptées au web ?* ». En ouvrant les Journées avec un sujet qui, hors du monde des professionnels, peut paraître abscons, non-pertinent ou sans intérêt, nous avons pris un risque : celui de faire croire que nous sommes une profession repliée sur elle-même, éloignée du vrai monde et de ses pratiques quotidiennes. J'espère qu'à travers ces Journées, grâce la présentation de nos projets et de nos réalisations, nous parviendrons à faire la démonstration qu'il n'en est rien. La meilleure façon de faire comprendre ce que nous faisons, c'est de faire la démonstration de l'utilité de nos interventions - passées, présentes et futures. Nous attendrons avec impatience les conclusions de notre grand témoin, Fabrice Piault, rédacteur en chef adjoint de Livres-Hebdo, que je remercie d'avoir accepté mon invitation.

L'ABES a 20 ans. Bien entendu, en cette occasion, nous allons regarder en arrière. A l'occasion de la présentation des actualités, vous allez découvrir une frise chronologique où défileront les principaux événements qui ont marqué les 20 années écoulées. Si l'on suit cette frise, on remarque, qu'au fil du temps, l'activité de l'ABES - je préfère dire des réseaux de l'ABES car l'ABES est au service des établissements - s'est progressivement densifiée. Vous pourrez également consulter cette frise sur le site web de l'ABES. Je vous rappelle aussi que l'ensemble des interventions est filmé et que vous pourrez les revoir sur CanalC2 TV, la web-télévision de l'université de Strasbourg.

L'ABES est née à une époque où la documentation électronique en était à ses balbutiements, les articles scientifiques au format numérique encore confidentiels. Sudoc, Catalogue collectif national des publications en série (CCNPS), Prêt entre bibliothèques (PEB) puis thèses, Calames, acquisition de ressources électroniques, normalisation ... l'Agence a su porter avec succès un nombre croissant de missions qui lui ont été confiées par l'État.

Je voudrais aussi vous remercier d'être venus si nombreux encore cette année (près de 500 inscrits !) en ces Journées où nous fêtons les 20 ans de l'ABES. Un anniversaire qui est aussi celui d'un réseau. L'ABES n'existe que par vous, vous en êtes les co-constructeurs. Devenue une référence, elle bénéficie de la part de ses utilisateurs et au-delà, d'un solide socle de confiance. C'est sur ce socle de confiance, sur cette expérience collective, que nous construirons, co-construirons l'avenir. Je dis co-construire l'avenir car les mécanismes de prise de décision ont aussi évolué au fil du temps.

En tant qu'opérateur de l'État, l'ABES doit rendre des comptes à une tutelle qui, longtemps, lui a dicté sa conduite. L'autonomie des établissements, la délégation de missions à l'Agence et une certaine évolution des mentalités ont infléchi cette ligne de conduite. La voix du réseau s'est exprimée à travers une association d'utilisateurs qui a su mieux se faire entendre. La complexification de ses activités, l'augmentation du nombre de tâches, les fortes évolutions en cours l'ont également amenée à s'entourer d'un conseil scientifique. Autant d'instances au travers desquelles les acteurs du réseau ont été invités à prendre une part croissante dans le choix des orientations, la définition des besoins ou spécifications, voire dans les décisions stratégiques.

L'exemple de Calames illustre le cas de décisions techniques et opérationnelles où le réseau a pris une part déterminante. Pour rappel, la méthode traditionnelle repose sur un principe simple et a priori de bon sens : rédaction de spécifications, appel d'offres, livraison d'un résultat

« clés en main ». Mais – car il y a un mais - entre le lancement d'un projet et son aboutissement, l'état de l'art peut avoir évolué à un tel point que le produit livré risque de s'avérer obsolète avant même son implémentation.

Revenons-en à Calames : en termes de développement informatique, impliquer les demandeurs au fur et à mesure des évolutions en cours a permis une meilleure réactivité et conduit à des résultats bien plus conformes aux attentes que les méthodes traditionnelles. L'adoption de méthodes itératives implique bien plus fortement le réseau à chaque étape du développement.

C'est ainsi qu'a été bâti Calames. Mais déjà, Calames - et le catalogage des manuscrits, doit évoluer pour des raisons qu'il serait trop long d'évoquer ici. Nous en parlerons au cours de ces Journées et surtout mardi prochain au cours d'une réunion spécifique. Pour conduire ces évolutions, il est envisagé de ne pas y aller seuls : une réflexion est en cours sur le partage d'outils de catalogage des manuscrits avec la BnF mais aussi, pourquoi pas, avec le monde des Archives.

J'en profite pour dire ici que la semaine dernière, le Conseil d'Administration de l'ABES a approuvé deux conventions avec la BnF : celles-ci étendent notablement les axes de coopération, passant du simple échange de données entre agences bibliographiques à des perspectives de développement d'applications et à l'ouverture de nouveaux champs d'exploration et de coopération.

La réorganisation du paysage de l'information scientifique et technique désormais à l'œuvre, pour l'essentiel dans le cadre du programme de la Bibliothèque scientifique numérique (BSN). Elle conduit à s'interroger sur le rôle et le positionnement de chacun des acteurs, dont l'ABES.

La BSN a très nettement fait progresser la coopération entre les acteurs de l'IST de l'enseignement supérieur et ceux de la recherche : meilleure coordination, partage des stratégies et des objectifs, coopération de plus en plus fonctionnelle ; participation à des projets communs permettant aux équipes d'échanger, de mieux se connaître, de s'acculturer. À l'heure de l'autonomie des établissements, la coopération ne se décrète pas, elle se construit chaque jour.

Nous avons parlé de la coopération avec la BnF, et plus largement avec le secteur 'Culture'. Nous restons dans un domaine connu. Mais la coopération s'étend au delà. C'est déjà le cas avec le Sudoc PS dont le périmètre bien plus vaste ; ça devient le cas des acquisitions de ressources numériques effectuées dans le cadre des licences nationales effectuées dans le cadre d'ISTEX - Carole Melzac pour l'ABES et Laurent Schmitt de l'INIST en parleront demain. Il en est aussi question dans le cadre des acquisitions courantes. M. Alain Abecassis en parlera certainement tout à l'heure.

Petit rappel du rôle de chacun des acteurs d'ISTEX : À Couperin – qui réunit désormais le CNRS, l'essentiel des organismes de recherche ainsi que la BnF – le choix des ressources, à l'ABES, les négociations. Grâce au hub de métadonnées et à sa base de connaissances, l'ABES procède, en amont, à la vérification des contenus et, en aval, à celle des livraisons. Elle a en charge le site « Licences nationales », assume le rôle d'intermédiaire entre les éditeurs et les utilisateurs de l'enseignement supérieur (communication des IP) et pour les accès en lecture publique et gère le serveur intermédiaire d'identification (reverse proxy). Au CNRS incombe la mission de pilotage et, *via* l'INIST en relation avec l'université de Lorraine et pour le compte de la Conférence des présidents d'universités (CPU), la mise en place de la plateforme qui proposera des services innovants en termes de fouille de texte et de représentation des connaissances. Le schéma peut apparaître complexe, il tire en fait le meilleur parti des complémentarités entre acteurs.

Nous le voyons, avec les ressources en ligne, les opérations ne peuvent être conduites sur un plan purement local, l'échelle d'intervention se situe d'emblée au niveau international, avec des déclinaisons nationales ou régionales. Cet après midi, dans son intervention sur le 'CIB project' (infrastructure cloud pour bibliothèques), Uwe Riche utilise à ce propos de terme de 'fenêtres'.

Nous en arrivons, vous le voyez, à l'une des thématiques qui nous – qui vous – ont beaucoup occupé ces derniers temps : le projet SGBM.

L'année dernière, un scénario a été retenu et une feuille de route lancée :

- appel à constituer un groupe de sites pilotes
- poursuite de l'étude sur l'évolution du service de catalogage partagé et la production de données communes Sudoc et Sudoc-PS

L'appel à candidatures a reçu un accueil très favorable des établissements. Beaucoup d'établissements se sont portés volontaires, davantage encore ont manifesté leur souhait d'être associés au dispositif.

Pour faire les choix les plus pertinents, la consultation a été très large : établissements pilotes, groupe de travail sur le catalogage, consultation de la commission « Signalement et système d'information » de l'ADBU, comité de pilotage - où nombre d'instances sont représentées, conseil scientifique de l'ABES. Les décisions prises *in fine* par le conseil d'administration sont le fruit d'une large concertation. Voici ce qu'il en est :

A l'issue d'un dialogue compétitif, plusieurs prestataires seront retenus dans une '*short list*'. Le groupe des sites pilotes adoptera la solution de celui qui figurera en tête du classement. Après les sites pilotes, d'autres vagues de déploiement auront lieu pour des groupes d'établissements. A chaque fois, une nouvelle mise en concurrence 'allégée' interviendra pour attribuer à l'une des sociétés retenues dans la '*short list*' un 'marché subséquent'. Une ou plusieurs sociétés pourront donc se partager le marché en fonction des choix des attributaires marchés subséquents. Ainsi donc, nous nous trouvons dans un scénario qui, pour ceux qui se souviennent du découpage initial, revient à une sorte de scénario 2-bis.

L'étude sur les évolutions du catalogage doit se poursuivre. Elle dépasse d'ailleurs le cadre du catalogage et s'étend au delà de ce qui constitue le socle des activités communes - c'est à dire les activités associées à ce socle telles que le prêt entre bibliothèques, la cartographie des ressources, les données nécessaires à la conservation partagée - pour ne citer que quelques uns des services que l'on englobera, faute d'avoir trouvé pour l'instant le terme approprié sous le vocable 'Sudoc 2'.

Les études ne sont pas achevées, certaines sont liées au modèle de fonctionnement retenu pour le SGBM au cours de la phase de dialogue compétitif.

Un autre appel d'offre sera - ou non - lancé pour satisfaire aux besoins du Sudoc 2. Je dis lancé ou non car il est possible que, pour le 'Sudoc 2', on raisonne par modules, par applications qui viendraient se greffer sur le cœur du système, à savoir le réservoir national de métadonnées que certains nomment '*datapool*' et d'autres 'fenêtres'.

Je ne m'étendrai pas davantage sur le sujet, qui sera développé cet après midi - sauf pour vous rappeler que nous vous avons adressé un courrier vous invitant à rejoindre un accord-cadre d'une durée de 4 ans avec un ou plusieurs prestataires de SGB mutualisés. Les établissements qui souhaiteront passer par l'accord-cadre coordonné par l'ABES pour migrer depuis leur SIGB actuel devront impérativement en manifester l'intention avant fin juillet 2014. Le CA ayant validé cette direction la semaine dernière, un courrier va être adressé aux présidents et directeurs d'établissements dans les prochains jours.

Nous avons parlé tout à l'heure d'acquisitions massives d'archives de revues en **licence nationale**. Elles sont pour certaines d'ores et déjà accessibles à tous sur le territoire français, que ce soit dans les établissements d'enseignement supérieur et de recherche ou à partir d'une bibliothèque publique. Cet accès immédiat et pérenne oblige à repenser la conservation des exemplaires papier. Il n'y a pas que les acquisitions ISTEEX qui sont concernées mais l'ensemble des collections accessibles en ligne sur le long terme.

L'ABES a développé, et continue de faire évoluer, PÉRISCOPE. Cet outil, qui facilite la visualisation des collections inscrites dans des plans de conservation partagée, inclut progressivement les archives numériques ce qui permet de les intégrer dans les plans de conservation partagée ou tout simplement dans la politique documentaire de chaque établissement. Une aide à la décision pour chaque bibliothèque, une possibilité de faire de la place.

Nous voyons ici la complémentarité des rôles entre l'ABES et les acteurs de l'ingénierie des plans de conservation partagée, organisés sur des bases géographiques ou disciplinaires et, avec le

Centre technique du livre de l'enseignement supérieur (CTLES) dont la mission de coordination au niveau national a été récemment affirmée lors d'une révision de son décret. Une convention, également approuvée la semaine dernière par le CA de l'ABES précise les rôles entre les deux organismes: à l'ABES, les données de catalogage car il est crucial de conserver un catalogue collectif cohérent, au CTLES ou aux PCP locaux, l'ingénierie. L'ABES recueillera les besoins des établissements en termes d'outils de gestion et d'applications pour une bonne articulation du catalogue collectifs et de la gestion de ces collections et transferts. Nous aurons l'occasion d'en reparler jeudi avec les correspondants des Centres régionaux.

Les développements tels que Périscope, n'auraient pu être effectués avec l'outil CBS, l'outil qui fait tourner le Sudoc. Il repose sur une base miroir XML qui permet une utilisation beaucoup plus souple des données et sur le hub de métadonnées, sorte de moulinette, de pivot qui permet de transformer des données d'un format dans un autre et de les réorganiser/restructurer en fonction de l'utilisation attendue. Cet après midi sera justement consacré à ces questions et j'espère que cela vous permettra de mieux appréhender l'articulation entre Hub, SGBm et Base de connaissances.

Les bouquets de périodiques acquis par les établissements français sont peu ou mal exposés dans les outils de découverte commerciaux. Il est de l'intérêt de tous d'améliorer la visibilité de la production éditoriale française au sein des systèmes d'information des bibliothèques en France et dans le monde. L'ABES et Couperin, à travers le projet Bacon (pour **B**ase de **co**nnaissances **n**ationale) ont développé un prototype pour démontrer la faisabilité d'un outil permettant de résoudre ces problèmes de signalement. Passée l'étape du prototype, il conviendra de définir les modes de coopération avec les éditeurs, pour les aider à fournir des données de qualité. La BnF s'inscrit elle aussi dans ces perspectives, notamment pour les e-books. S'impose ainsi une indispensable organisation de la complémentarité entre les deux agences bibliographiques françaises. Considérant que BACON est une des conditions nécessaires pour avancer dans la perspective d'une cartographie nationale et une amélioration du signalement, le CA a invité à poursuivre le travail commencé et notamment de procéder à une évaluation des moyens nécessaires pour la mise en œuvre d'un entrepôt de données simple et de participer à la dynamique lancée par KB+ et GOKb et le développement de services associés minimaux pour le fonctionnement en vitesse de croisière

Sur cette base, il est nécessaire d'envisager les questions d'organisation (part de l'activité centralisée, part de l'activité collaborative) et de pilotage (rôles respectifs de Couperin, de l'ABES, voire de l'INIST-CNRS)

Un autre sujet sur lequel, je le sais, le réseau attend des réponses, c'est la question du PEB et de la fourniture de documents. C'est l'occasion d'insister sur un point : la nécessaire distinction entre PEB (à savoir la fourniture d'originaux sur leur support physique) et la fourniture de documents (entendue comme la fourniture par reprographie). Comme vous le savez, depuis le récent arrêté de la cour de cassation, la fourniture de reprographies à titre payant est illégale et susceptible de poursuites – sauf autorisation expresse de l'auteur ou de ses ayants droits. D'où l'appel conjoint de l'INIST et de l'ABES à un moratoire sur la facturation et une invitation à adopter la gratuité réciproque dans la sphère de l'enseignement supérieur. Raymond Bérard m'a fait remarquer à juste titre que, dans notre rapport d'activité, il était erroné de dire que le PEB n'était pas affecté par cette décision. Soyons clairs : la fourniture de copie est concernée, le prêt d'originaux, non. Pour le prêt d'originaux, justement, nous avons ré-étudié un mécanisme qui permettrait d'effectuer une facturation centralisée afin de mettre fin à un dispositif de facturation entre établissements absurde et dispendieux.

Le CA en a approuvé la mise en œuvre. Elle se fera en dehors de la facturation Sudoc. Chaque établissement recevra une facture et une invitation à facturer. Les étapes à venir sont les suivantes : après expertise TVA, consultation des établissements via l'ADBU et consultation de l'association des agents comptables, soumission du projet de convention au CA de novembre pour une mise en œuvre effective au 1^{er} janvier 2015.

Le PEB et la fourniture de documents sont des activités en déclin, rendant d'autant plus nécessaire d'en simplifier la gestion. Mais du côté des thèses, en revanche, le dépôt en ligne progresse : pour la première fois en 2013, le nombre de thèses déposées dans Star a dépassé le nombre de thèses cataloguées dans le Sudoc.

Les applications liées aux thèses (Step, Star, Thèses.fr) ont exigé une coopération étroite que ce soit avec les établissements ou avec les structures qui gèrent les applications de gestion des universités telles que l'Amue ou le consortium Cocktail. Ces coopérations entre de multiples acteurs sont amenées à ce se développer chaque jour davantage. Nous le voyons avec le projet Conditor, duquel l'ABES est partie prenante, et qui vise à recenser de façon exhaustive l'ensemble de la production scientifique de la communauté ESR française. Une présentation du projet Conditor aura lieu dans la foulée des journées des directeurs, le mercredi 4 juin après midi (dans le même amphithéâtre). Les directeurs de bibliothèques ont reçu une invitation à y assister, et je ne saurais trop vous recommander d'en profiter car il est important de bien en comprendre les enjeux.

Le point commun, le point nodal de l'ensemble de ces coopérations, c'est le partage de référentiels. Dans cette perspective, l'expérience des professionnels de la documentation en termes de gestion des alignements entre référentiels peut s'avérer fort utile. La promotion d'IdRef s'inscrit dans cette perspective. C'est pourquoi aussi l'ABES invitera les établissements à réunir les correspondants autorités à l'automne, pour bien comprendre les nouveaux enjeux de la gestion des autorités, notamment personnes physiques et personnes morales. Je risquerai ici une boutade : tout le monde est disposé à partager ses référentiels, à condition que ce soit son référentiel (qui soit partagé). Les technologies actuelles permettent de conserver ses propres référentiels et de les partager. Il s'agit donc de trouver les meilleures stratégies de connexion entre référentiels.

Signaler des ressources, c'est permettre de les trouver, en tirant parti des meilleurs outils à notre disposition aujourd'hui et demain. Mais on ne peut tirer parti des opportunités offertes par le web sémantique qu'à condition de disposer, de rassembler les sources.

Une nouvelle forme d'intermédiation est en train d'apparaître. Celle de tiers de confiance entre les auteurs, les éditeurs qui souhaitent bien entendu gagner en visibilité, et les utilisateurs. Mais l'éditeur exige que la ressource soit consultée sur son propre site. C'est dans cette perspective que s'inscrit d'emblée, le projet de plateforme ISTEEX, en cours de développement. Permettre la recherche en texte intégral, tirer le meilleur parti des outils de représentation des connaissances, n'exposer que des extraits, et le lien vers les sources référencées.

En l'absence de dispositions claires en la matière, nous avons négocié précisément, dans le cadre d'ISTEX, les usages que nous prévoyions de réaliser des ressources acquises. Le *Text et Data Mining* (TDM), puisque c'est de cela que l'on parle, est l'objet de convoitises, de perspectives de captation. Sans régulation, sans exception à certaines règles de propriété, le risque de concentration sur un nombre réduit d'acteurs incontournables aggraverait les tendances déjà fortes de situations non concurrentielles – à savoir qu'il deviendrait très difficile à de nouveaux acteurs d'exister dans le paysage de l'IST. Michèle Battisti nous offrira demain après midi un éclairage sur ces questions.

Vous l'avez compris, derrière des questions parfois très techniques se cachent des enjeux qui touchent au vivre ensemble, aux modèles de société vers lesquels nous nous orientons. Il est important de parler du comment car il nous faut des solutions qui fonctionnent et non de simples idées. Mais c'est en revenant systématiquement au sens de nos actions, pour aussi techniques qu'elles paraissent, que nous ferons les bons choix.